

Sommet de la francophonie Le N.-B. prend sous son aile un projet de réseau d'écoles de pêche

(31)

FREDERICTON (PG) — Lors du cinquième Sommet de la francophonie qui se tiendra à l'île Maurice à la mi-octobre, le Nouveau-Brunswick tentera de faire approuver par ses partenaires deux projets qui lui tiennent particulièrement à cœur.

La province, qui pour l'occasion bénéficiera presque du statut d'État, est favorable à la création sous son égide d'un réseau d'écoles de pêche dans l'espace francophone.

L'autre projet prioritaire paré par le Nouveau-Brunswick est l'établissement d'un réseau de postes d'apprentissage et de formation assistés par ordinateur.

Selon le ministre des Affaires Intergouvernementales, Edmond Blanchard, ce sont des projets qui nécessiteront des investissements minimes pour le Nouveau-Brunswick, comparativement aux retombées qu'ils entraîneraient dans la province.

Sans avancer de chiffres, M. Blanchard mentionne les avan-

tages de tels projets pour l'École des pêches de Caraquet et les entreprises néo-brunswickoises dites du «savoir» (programmation, conception de logiciels, etc.).

De plus, dit-il, les personnes qui viennent recevoir de la formation au Nouveau-Brunswick effectuent des dépenses durant leur séjour, ce qui profite à l'industrie touristique.

Promoteur du projet, le Nouveau-Brunswick - ses secteurs public et privé compris - devrait jouer un rôle majeur dans la mise en place de ces réseaux et, bien sûr, les propositions relen-

nent l'attention des décideurs francophones à l'île Maurice.

Edmond Blanchard croit que les fonctionnaires provinciaux ont bien préparé le terrain et est donc optimiste quant à l'avenir de ces deux projets.

«Cette année, les thèmes du sommet sont «Unité dans la diversité» et «Droits de l'homme et développement». Le Nouveau-Brunswick, lui, a surtout orienté sa participation sur l'aspect développement», a souligné M.

Blanchard.

Le comité consultatif formé au lendemain du Sommet de Chailhot (1991) avait identifié six priorités mais, semble-t-il, le gouvernement provincial a préféré cibler son action pour maximiser les chances de réussite.

«Nous nous devons de concentrer nos efforts dans les secteurs où nous possédons de l'expertise, soit l'éducation et la formation, les pêches, l'agriculture et bien sûr le droit avec l'Université de Moncton, qui possède la seule école de «common law» en français dans le monde. Ce sont des secteurs où nous pouvons exporter notre savoir-faire», a affirmé M. Blanchard.

Les quatre autres projets ne seront pas «tabletés» pour autant, souligne le ministre des Affaires Intergouvernementales, Edmond Blanchard, mais leur réalisation dépendra davantage de la participation financière des autres membres de la francophonie.

Ainsi, le Nouveau-Brunswick propose de mettre sur pied un

projet-pilote de culture de la pomme de terre au Gabon.

Les autres projets jugés secondaires sont les suivants: installation d'un programme «fait au Nouveau-Brunswick» de formation des cadres pour les petites et moyennes entreprises, tenue dans la province d'un séminaire sur la formation médiatisée et, à l'intention des radios communautaires acadiennes, création d'un réseau privé de distribution des nouveautés musicales francophones.

Le Sommet de la francophonie se déroulera du 16 au 18 octobre, sur l'île Maurice, mais les ministres des Affaires extérieures, dont Edmond Blanchard, commenceront leurs discussions

deux jours plus tôt.

Développement mis à part, les représentants néo-brunswickois profiteront également du Sommet de l'île Maurice pour faire la promotion du Congrès mondial acadien de 1994. Côté culturel, ajoutons que la première du film «Acadie-Liberté», un court métrage de 28 minutes, aura lieu à Port-Louis le 17 octobre.

Notons que le premier ministre McKenna - il sera du voyage dans le Pacifique - dévoilera la composition exacte de la délégation néo-brunswickoise vendredi en conférence de presse. Les principales institutions acadiennes devraient y être représentées.